



Collecte des déchets

Pour toute question, demande ou réclamation
0800/11.799 - info@hygea.be - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	lundis 3, 17 mars
Déchets résiduels (moka)	lundis 3, 17 mars
Déchets organiques (vert)	lundis 3, 10, 17 mars
	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx (zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	lundi 3, 31 mars
	lundi 17 mars



Offres d'emploi

Plus d'infos sur www.seneffe.be

Le CPAS recrute un(e) formateur - formatrice pour son Initiative d'économie Sociale (I.E.S.) « Entretien d'espaces verts » Contrat CDI – temps plein (36h)

La Commune de Seneffe recrute :

- des professeur.e.s d'éducation physique ou psychomotricien.ne.s ou éducateur.trice.s spécialisé.e.s en activités socio-sportives pour les stages Espace jeunes (F/H/X)
- des instituteur.trice.s maternel.le.s ou primaire.s ou travailleur.se dans le domaine de l'animation avec une expérience avec les enfants de 2,5 à 5 ans pour les stages Espace Jeunes (F/H/X)



Bulles à textiles : les règles de tri ont évolué

Depuis le 1er janvier 2025, **les règles de tri textile ont évolué** ! Voici ce que vous devez savoir :

Que pouvez-vous déposer dans la bulle ?

Dans les bulles à textiles, vous pouvez déposer des vêtements pour hommes, femmes et enfants (textile et cuir), des chaussures attachées par paire, du linge de maison (draps, serviettes, nappes, rideaux...), des accessoires comme des sacs, ceintures, chapeaux et foulards. **Veillez à emballer vos dons, toujours propres et secs, dans des sacs fermés et étanches. Les textiles mouillés ou souillés, ainsi que tout autre déchet non textile ne sont pas acceptés. Ceux-ci doivent être déposés avec vos déchets résiduels, dans un sac moka.** Veillez à ne pas déposer un sac trop gros afin qu'il ne reste pas bloqué dans la trappe du conteneur. Pour ouvrir la bulle, vérifiez bien les deux trappes. Parfois, l'une est bloquée et pas l'autre.

Que faire si la bulle est pleine ?

Reprenez vos sacs et cherchez une autre bulle à textiles ou revenez un autre jour. Vous pouvez signaler une bulle pleine à l'Administration communale en téléphonant au 064/52.17.20 ou en envoyant un courriel à environnement@seneffe.be. Une vidange sera prévue dans les 48h.

Retrouvez encore plus d'infos sur www.terre.be.



Permanence du délégué de l'ONP

La prochaine permanence du délégué de l'Office National des Pensions se fera en date du mercredi 26 février 2025 dans la salle des Mariages de l'Administration communale de Seneffe, rue Lintermans 21, entre 13h30 et 15h30. Les permanences se tiennent uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler le 071/20.15.60.

Plus d'infos sur www.sfpd.fgov.be



Appel à candidature

Pour le renouvellement de la Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCCATM)

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- une répartition géographique équilibrée ;
- une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission. L'acte de candidature contient :

- les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune ;
- parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Le formulaire de candidature est disponible sur le site www.seneffe.be.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal dans les délais suivants : du 17 février 2025 au 20 mars 2025 inclus

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique (urbanisme@seneffe.be) ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Pour toute demande de renseignement : service Urbanisme – 064/52.17.45 – urbanisme@seneffe.be

Agenda



Ateliers numériques pour adultes

Le vendredi 21 février - 16h > 18h - Bibliothèque de Seneffe

Améliorer la sécurité. Ateliers gratuits !

Infos et inscriptions : 064/52.17.87 - biblio@seneffe.be

"En el camino, américa du sud"

Le vendredi 21 février - 20h - Espace Culturel de la Samme

Conférence "Arkenna". Infos : 067/87.78.79. Entrée : 3€

(abonnement : 15€), tombola gratuite.

Concert de Jazz : Blue Stone Big Band

Le samedi 22 février - 20h - Espace Culturel de la Samme

Envie de swinguer au rythme des grands classiques du jazz et de redécouvrir des hits pop, soul et latino ? - Entrée : 5€.

Infos et réservations : 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be

Marche Adeps de l'unité scout de Feluy

Le dimanche 2 mars - 7h>18h - Rue de la baronne 58/b à Feluy

Que ce soit à pied, à vélo ou en poussette, vous pourrez vous balader sur des parcours de 5, 10, 15 et 20 kilomètres. Vous passerez ainsi de surprise à émerveillement en découvrant le charme des anciennes ruelles de Feluy, les paysages ruraux et l'aspect enchanteur du vieux canal.

Grand nettoyage de l'ancien canal « Charleroi-Bruxelles »

Le samedi 22 mars - 9h>12h

Inscription obligatoire : service Environnement 064/52.17.20-26 ou environnement@seneffe.be

Salon « Inondéa »

Prévention des inondations en Wallonie
le dimanche 16 mars 2025 - À vos agendas !

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier (Place Albert 1er, 1 - Arquennes)

Cours de langue espagnole le 24 février de 10h à 12h (3€)

Danses latines le 24 février de 14h à 15h30 (2€)

Atelier cuisine le 25 février de 10h à 15h30 (2€)

Gym douce le 27 février de 11h à 12h (3€)

Anniversaires du mois le 27 février de 13h30 à 15h30 (3€)

Plus d'infos : 067/67.05.63 - 0476/96.77.14



Enquête/Annonce de projet

Service Urbanisme - 064/52.17.45

- Avenue Reine Astrid, 282 - Seneffe - rénovation d'une habitation et création d'un cabinet médical - enquête du 24 février au 11 mars 2025

Plus d'infos : www.seneffe.be (pictogramme "Enquêtes publiques")



Petit pas pour le climat

Comment bien chauffer son logement ?

Pour optimiser votre confort tout en réduisant vos factures énergétiques, il est conseillé de maintenir votre chauffage entre **18 et 20°C lorsque vous êtes chez vous**, et de le réduire à **15-18°C pendant votre absence et la nuit**. Cette plage de température garantit un équilibre idéal entre **bien-être** et **efficacité énergétique**, tout en vous offrant un **sommeil** de meilleur qualité.

Le confort thermique que nous connaissons aujourd'hui est un **phénomène relativement récent** : il y a encore quelques décennies, il était courant de ne chauffer que certaines pièces de la maison ou de vivre avec des variations de température au fil de la journée et des saisons. **Exposer** son organisme à des températures plus fraîches de temps en temps peut renforcer le **système immunitaire** et améliorer la **circulation sanguine**.

Pour faciliter cette gestion, pensez à programmer votre **thermostat** ou utilisez un **thermomètre** pour ajuster **manuellement** la température. Adoptez des petits gestes simples, comme porter un **pull** ou utiliser des **vêtements thermiques** pour conserver **votre chaleur corporelle** sans augmenter la température ambiante.

Chauffer intelligemment, **c'est vivre mieux et consommer moins !**



Toute l'info sur www.seneffe.be



Suivez-nous !
« Commune de Seneffe »